

Conférence de presse du comité contre l'initiative biodiversité du 13 juin 2023

Allocution de Michael Frank, directeur AES

Mesdames, Messieurs,

Un pas en avant, deux pas en arrière : l'initiative biodiversité risque de freiner ce que nous avons accompli dimanche dernier. Pas moins de 68 % des votants ont dit OUI à la loi pour l'électricité, exprimant ainsi sans équivoque le souhait de voir davantage d'électricité propre et sûre produite en Suisse. Il s'agit d'un OUI à une plus grande sécurité d'approvisionnement, à une neutralité climatique et à une dépendance moindre vis-à-vis de l'étranger. Tels sont d'ailleurs les objectifs du secteur de l'électricité.

Une acceptation de l'initiative biodiversité mettrait hors service la loi pour l'électricité et claquerait toutes les portes que celle-ci ouvre à la progression du tournant énergétique. En effet, l'initiative biodiversité fixerait des directives strictes et des règles rigoureuses qui saperaient nos efforts actuels et mettraient à l'arrêt de nombreux projets d'extension en cours ou à venir. Nous ne pouvons pas nous permettre de revenir sur ces évolutions positives et de mettre ainsi en péril notre sécurité d'approvisionnement.

Le changement climatique constitue la plus grande menace pour la biodiversité. Dans l'optique de protéger le climat et donc la biodiversité, nous devons remplacer les énergies fossiles par de l'électricité suisse propre. Un NON à l'initiative biodiversité n'est donc pas un NON à davantage de biodiversité. À l'inverse du pétrole ou du gaz, la production d'électricité climatiquement neutre fait partie non pas du problème, mais de la solution.

La loi pour l'électricité prévoit un cadre équilibré pour davantage d'électricité suisse propre, en harmonie avec la nature et le paysage. Là où l'infrastructure énergétique empiète sur l'environnement, des mesures de compensation et de remplacement ciblées permettent de préserver, et même de développer la nature, le paysage et la biodiversité. Les entreprises électriques offrent depuis des années une aide proactive dans ce domaine en cherchant à collaborer avec les associations de protection de la nature concernées.

Lorsque la volonté est là, les résultats sont au rendez-vous. D'innombrables cas montrent que la production d'énergie et la biodiversité, et même davantage de biodiversité, peuvent aller de pair. Par exemple, près de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance, une fleur menacée d'extinction a été sauvée grâce à des mesures environnementales. La centrale de Rossens, au bout du lac de la Gruyère, dont les rives sont vantées par les écologistes comme étant un havre de biodiversité, est un autre bon exemple. Dans le canton de Bâle-Campagne, les fournisseurs d'électricité et les associations environnementales s'associent en vue de renaturer les surfaces naturelles situées au-dessous des lignes à haute tension.

Comme vous pouvez le constater, le développement de la production d'électricité et la préservation de la biodiversité ne sont pas contradictoires et ne le seront pas non plus à l'avenir grâce à la loi pour l'électricité. Le secteur de l'électricité veut réussir le tournant énergétique. Il est fermement décidé à poursuivre sur la voie actuelle d'un approvisionnement énergétique climatiquement neutre, en harmonie avec la nature et le paysage. Or, cet avenir n'est possible qu'en disant NON à l'initiative biodiversité.

Merci beaucoup de votre attention.